

Valerio Cordiner
Università di Roma “La Sapienza”

Mieux la servitude que l’anarchie:
l’Histoire des Neuf Roys Charles de Belleforest

Abstract

A work of propaganda by the French monarchy, *l’Histoire des Neuf Roys Charles* maintains an interest for 16th century specialists as a testament of the mood shared by contemporaries of the civil wars, above all Montaigne: a strong desire for order and stability announcing the triumphs of the absolutist state, as well as safeguarding, in the middle of the storm, the bases of civil humanism. A careful analysis of this text questions the widespread idea of a fundamentalist Catholic Belleforest, and more generally, reconsiders the real stakes of the so-called wars of religion. His social condition and the state of his career urge him to unite with the established order, against extremism of all kinds. This unexpected position results, in particular, from his formal adherence to the conciliation policy carried out at the time by the Queen and the Chancellor of the Hospital.

Tout écrit sorti des presses se sépare de son créateur pour s’offrir à la communauté. Celle-ci en fait l’usage qui lui convient le mieux, par une incessante mise à jour dont dépend la survivance des œuvres et des auteurs. Après avoir écarté les emplois que le texte suggère, je me servirai donc de *l’Histoire des Neuf Roys Charles*¹ pour tirer au clair la pensée politique et religieuse de Belleforest à la fin des années 60. Rédigé entre 1561 et 1568, ce gros volume s’articule en deux volets: le premier qui s’applique à l’illustration des rois portant le nom de Charles avant le souverain régnant; le second entièrement voué à ce dernier. L’élaboration prolongée, la structure inégale et le trop de matières, notamment dans la deuxième partie, nuisent à la cohérence et à la lisibilité de l’ensemble. Et ce, malgré les intentions de l’auteur, qui l’a expressément conçu dans une visée

1 François de Belleforest. *L’Histoire des Neuf Roys Charles de France* (Paris: P. L’Huillier, 1568).

pratique: obtenir de son royal destinataire la charge d'historiographe à son service (Belleforest 1568, Aij v^o). Œuvre de propagande offerte au Valois (Ibid.: 424), les *Neuf Roys Charles* sont présentés comme un travail préparatoire à une entreprise plus ambitieuse et comme l'essai des talents du Commingeois dans la narration historique.² En dépit des efforts prodigués, les résultats furent décevants. L'interdiction temporaire à l'initiative de Thevet, puis la froideur montrée par son dédicataire, enfin la précarité chronique de la carrière de Belleforest, témoignent à l'unisson de l'échec essuyé (Fossier 1985, 385).

Inefficaces comme moyen de parvenir, les *Neuf Roys Charles* ne sont pas pour autant un livre sans intérêt. J'en veux pour preuve les études savantes que Simonin et Lestringant lui ont consacrées (Simonin 1992, 87-92; Lestringant 2009, 145-70). Pour en apprécier les qualités, il faut néanmoins se passer des théories aléatoires qui l'inspirent; et d'abord de celle qui attribue un surplus de bénédiction céleste aux rois portant le nom de Charles (Belleforest 1568, Aij r^o). Farfelue en soi, cette conjecture est pour comble démentie par l'exemplarité douteuse des huit (qui en réalité sont neuf) prédécesseurs du fils de Catherine. Excepté l'empereur à la barbe fleurie (Livres 1^{er}-2^e), bâtisseur de l'État et tuteur de l'Église, la procession des rois Charles n'a rien d'éclatant ni, pour tout dire, de digne; Charles II (Livre 3^e), haï des siens, trahi et empoisonné; Charles le Gros (Livre 4^e), déposé à cause de sa démence; Charles III (Livre 5^e), "plus simple qu'une brebis" (Belleforest 1568, 128), "ombre de roi" (Ibid.: 113) mort en prison; Charles IV (Livre 6^e), spectateur inerte de la "tragedie ioüée" (Ibid.: 143) par les princes européens; Charles V (Livres 7^e-9^e), "demeurant assis" (Ibid.: 160) tandis que Du Guesclin se bat contre les Anglais; Charles VI (Livres 10^e-12^e), le Fol, abandonnant la France à la merci des étrangers; Charles VII (Livre 13^e), qu'on "appelloit timide et coüard" (Ibid.: 292), hissé sur le trône par une pauvre bergère; Charles VIII (Livres 14^e-15^e), enfin, hardi et belliqueux, mais désolant l'Italie sans le moindre profit (Ibid.: 374-375, 385, 388, 390, 415). Quant à la "félicité" (Ibid.: Aij r^o, 4) et "valeur" (Ibid.: 652-53) de Charles IX (Livres 16^e-19^e), Belleforest s'exprime au futur. Malgré les éloges dont on le gratifie, le Valois, à ses dix-sept ans, n'est qu'une promesse de roi (Ibid.: 2, 4, 99, 145, 419, 652); et tout le mérite de ses succès – très relatifs en fait – revient à l'œuvre de son chancelier, de ses gens d'armes et surtout de "la saige et prudente Princesse la Roine sa mere" (Ibid.: 620). Plus généralement, le tableau qui résulte de

2 Il envisage la rédaction d'une histoire complète des rois de France (Ibid.: Aij v^o, Av v^o, 419).

ce cortège de têtes couronnées est dans la pénombre. Chronique d'éclipses plutôt que de rayonnements, l'histoire des Charles manque de continuité dans la réussite. Enfance, maturité et vieillesse s'échangent, d'un roi à l'autre, leur moisson de joies ou leur lot de disgrâces: une alternance du jour à la nuit, dont Belleforest s'arrange pour sauver de son mieux le principe fondateur de l'ouvrage (Ibid.: 97, 103-104, 110, 159, 247-248, 291), mais qui ne saurait occulter la décadence inexorable des âges et des Charles depuis la perfection première (Ibid.: Aij r°, 103, 106).

Apologie peu convaincante, la Carlaide est aussi discutabile comme *Institutio*, l'enseignement qu'elle dispense au prince étant parcellaire et incongru. Selon les occurrences que lui fournissent les Charles, le Commingeois conseille l'audace ou la mansuétude, la clémence ou la rigueur.³ Adonné à la guerre mais aimant la paix, enclin au pardon ou au châtement, le roi s'en remettra aux desseins de la Providence, tout en guettant à chaque pas les avertissements du Ciel et les mauvais tours qu'il lui prépare (Ibid.: 33-4, 59, 103-04, 112, 154, 335). Il couvrira de son épée le primat de l'Église, sans pour cela souffrir aucun empiètement de la part de ce dernier.⁴ À plus forte raison il ne tolèrera ni troubles dans son État, ni dissensions parmi ses sujets. Absolu, indiscuté, intraitable sur les grands dossiers, il gardera l'unité de la nation et son pouvoir indivisé. Et ce, sans la moindre exception, comme la loi la plus sacrée et imprescriptible, en garantie de sa personne et de son royaume. Insistant sur ce point avec son jeune roi jusqu'à l'obsession et au fanatisme, l'auteur des *Neuf Roys Charles* lui montre du doigt le pire ennemi de son repos: la sale populace, fustigée des épithètes les plus dégradantes, espèce sous-humaine autant sottre que vile, qui doit rester la tête basse, près de la terre et prête aux coups.⁵ Si c'est là qu'est le cœur du catéchisme commingeois, les appendices recommandent aussi: de ne pas porter la guerre au-delà des frontières; d'assurer la défense du *statu quo* par

3 Voir, pour l'inflexibilité, Ibid.: 7, 108, 127, 132, 225, et, pour l'indulgence, 101, 123, 145, 239, 330.

4 Son rôle de "protecteur du primat de l'Église romaine" (Ibid.: 45) est motivé par la spiritualité exclusive dans laquelle est cantonné le siège de saint Pierre "n'ayant et n'usant point du glaive materiel" (Ibid.: 551).

5 Cette race maudite, que le roi doit "tenir en bride" (Ibid., 332), est qualifiée de "beste plus dangereuse" (Ibid.: 126), "beste à plusieurs testes" (Ibid., 147), "monstre furieux" (Ibid.: 148); "populace furieuse" (Ibid.: 184), "folle moltitude" (Ibid.: 207), "lie et souillure du royaume" (Ibid.: 282). À noter que Belleforest discerne dans l'égalitarisme primitif du peuple (que, bien entendu, il condamne) le mobile de l'indocilité de ce dernier. Voir en particulier Ibid.: 150, 230.

une méfiance éveillée à l'endroit de toute innovation, dans le domaine aussi bien public que privé.

Conservateur en politique, Belleforest se révèle aussi un chroniqueur traditionnel. Sa réputation auprès de ses collègues et le jugement des critiques modernes concordent sur ce point. À une époque où Pasquier, Bodin, Vignier et La Popelinière s'essayent à la philologie des sources ou se lancent dans la découverte des lois du développement, lui, en revanche, se contente de brouter en arrière les herbes sèches (Huppert 1973, 88). Exemplaire et fondée sur le principe d'analogie, chauvine et volontiers panégyrique, moralisée et même édifiante, sa chronique vieillotte s'encombre d'anecdotes fabuleuses et de harangues inventées de toutes pièces, se repaît de miracles, de monstres et de comètes et sombre assez souvent dans la superstition.⁶ La divine Providence – à laquelle sont ramenées la fortune et la vertu, celles des Charles par antonomase – est le “premier moteur” et l’“influence fatale” (Belleforest 1568, 2) des destinées humaines, dont le sillon est déjà tracé dans les Saintes Écritures. L'histoire de France, commencée par la conversion, tient de manière stable dans la main de Dieu. Son récit servirait donc à confirmer le lecteur dans la foi catholique et dans l'obéissance à l'Église.⁷

À défaut de célébrer le trône des Charles, cette œuvre serait-elle une louange de la chaire de Pierre? Point du tout. Vu que, sauf le respect qui est dû à l'institution, bien des pontifes y sont réprimandés: Boniface VIII (Ibid.: 579), Clément VII (Ibid.: 213), l'antipape Jean XXIII (Ibid.: 273), Jules II (Ibid.: 579), Alexandre VI (Ibid.: 357 ss.), etc. Et il y a plus que cela, le texte imputant à la convoitise des papes les schismes survenus, et à leur inconduite la diffusion des hérésies (Ibid.: 123, 175-77, 181-83, 273). Belleforest, qui, en une occurrence, ose même traiter de “singerie” (Ibid.: 176) le Concile de Trente,⁸ ne craint pas de blâmer, et en des termes fort violents, les richesses scandaleuses (Ibid.: 77, 141, 182-83) et la folle arrogance (Ibid.: 88, 181, 198) des primats de l'Église. D'après lui, les rois et les empereurs sont tenus de surveiller et, au besoin, de punir les

6 Les prodiges, qu'il débite dans son Histoire comme n'importe quel auteur de canards, sont tellement incroyables qu'il doit se défendre à l'avance contre les accusations de crédulité (Ibid.: 162, 256).

7 Dans la “Preface” il déclare que ceci serait proprement le “But de ceste histoire” (Ibid.: Aiiij v°).

8 Ce jugement est révisé aux p. 452-453, 476, 534.

abus de ces derniers,⁹ dont aucune intrusion dans le domaine temporel ne doit être tolérée.¹⁰ Et ce, alors qu’il paraît admis, pour s’en tenir aux chroniques anciennes et conformément à la Pragmatique sanction, que l’inverse ait eu lieu dans le royaume de France.¹¹ Quoi qu’il en soit, injonction est faite aux “Vicaire[s] de Iesus Christ” de “maintenir le faict du Prince” (Ibid.: 172): à savoir de donner main forte à l’autorité constituée – qui est telle bien entendu par la volonté de Dieu – pour que les fidèles demeurent dans la soumission aux lois et au magistrat, comme saint Paul le leur prescrit, sans exception d’aucune sorte (Ibid.: 44-45).

Ni trophée des Charles, ni plaidoyer pour les papes, ni histoire nouvelle, ni miroir du prince, l’*Histoire des Neuf Roys* a quand même de quoi surprendre les spécialistes de cet auteur. Mon exposé sommaire semble par exemple nuancer l’idée reçue d’un Belleforest ultra et proche des Ligueurs. La question est si délicate qu’une mise au point à ce sujet s’impose. Or, comme chacun sait, il n’y a pas une seule Ligue, mais plusieurs Ligues, se succédant à partir des années 70 – et même 60 dans certaines provinces (Jouanna 2013, 264) – toutes différentes les unes des autres et unies entre elles par le mastic ou le vernis de la religion. Celle dont le Commingeois se réclamerait, se situe en-deçà du tournant subversif de 1584: Ligue catholique bien sûr, mais encore plus conservatrice, véritable parti armé du roi et de l’État.¹² Il faut ajouter à cela que sa situation personnelle, à la fin des années 60, ne le dispose nullement à l’aventure. Ni manant forcené, ni soldat pillard, ni aristocrate prétentieux, ni moine visionnaire, mais tout simplement professionnel des Lettres, de noblesse récente et fort controversée, jouissant à l’époque d’une

9 Il se plaint même des monarques trop longs à intervenir dans la répression des abus (Ibid.: 77, 88, 183).

10 Il insiste sur la nécessité de tenir séparés l’État et l’Église, en confinant les papes dans le seul domaine spirituel (Ibid.: 91, 356, 466), en les invectivant quand ils suscitent des guerres (Ibid.: 182-83, 199, 213), en leur interdisant d’excommunier les grands de la terre, les protestants compris (Ibid., 196, 578-79).

11 S’il affirme les bienfaits de la Pragmatique sanction (Ibid.: 326) et l’utilité des conciles nationaux (Ibid.: 77, 379), il ne s’abstient pas de rappeler la puissance conférée à Charlemagne de “cognoistre et iuger de la cause et sur le faict du Pape” (Ibid.: 48-49) et même de “proceder en l’élection et creation du Pape” (Ibid.: 51-52).

12 Il est par ailleurs évident que l’auteur des *Neuf Roys* Charles n’aurait pu consentir au “constitutional claim to sovereignty of the Estates” du Statut de fondation de la Ligue de 1576 (Parrow 1993, 45).

“courte aisance” (Simonin 1992, 146) que la faveur du monarque pourrait accroître, il a motif de redouter l’instabilité sociale et profit à s’attacher à la cause de l’ordre.¹³ C’est d’ailleurs par ce biais, d’homme rangé et postulant, qu’il envisage dans ce texte la question religieuse, sans jamais s’immiscer dans les disputes théologiques, qui ne sont pas de son ressort ni d’aucune utilité (Belleforest 1568, 142, 176). Si l’on doit lui coller une étiquette, ce serait donc celle de gallican, prônant l’union sacrée entre l’Église de France et son roi très chrétien, recommandant bien sûr l’obéissance au pontife, mais à condition qu’il n’empiète pas sur les prérogatives des grands et sur les intérêts du trône.¹⁴

Belleforest est en somme si peu ‘papimane’ qu’il ne s’abstient pas de critiquer les prêtres et la hiérarchie, imputant à leur dérèglement, avarice et négligence, l’essor de l’hérésie et le déclenchement des guerres, qui menacent de son temps la sûreté de l’État.¹⁵ Être catholique pour lui, ainsi que pour la plupart de ses contemporains, veut dire avant tout se soumettre aux puissances du Ciel et de la terre.¹⁶ Et il l’est autant par choix que par tradition, ayant résolu, comme loyal serviteur de la couronne, “de vivre, et mourir en la religion, et foy de [s]es maieurs” (Ibid.: 475), sans rien changer à l’ordre des choses, ni bouger d’un pas de la voie routinière.¹⁷ L’hérésie au contraire, et c’est pourquoi il l’exècre, implique le désaccord et cause la sédition (Ibid.: 651). Une fois qu’elle a pris pied, c’est une peste qui se répand. Et il y a pire encore, vu que tout huguenot cache en son sein un anabaptiste, c’est-à-dire un fauteur de troubles et donc un ennemi public.¹⁸ Instabilité politique, mobilité sociale, crise économique et désordres moraux: voici les fruits vénéneux de l’hérésie, ses hypostases sataniques qu’il ne se lasse pas de poursuivre, car elles exposent la monarchie française – et lui-

13 A. Jouanna attribue, en revanche, aux éléments radicaux de la Ligue des “aspirations à la mobilité sociale” (Jouanna 1989, 200).

14 Il repousse “l’opinion arrogante de Boniface 8. qui se disoit avoir droit de conferer les royaumes des Rois et Monarques” (Belleforest 1568, 579).

15 Les accusations portées contre l’Église aux États d’Orléans de 1560 sont approuvées (Ibid.: 431-32).

16 Il adhère à l’avis de Michel de L’Hospital, selon lequel “sédition et religion [...] sont aussi incompatibles ensemble que l’eau, et le feu” (Ibid.: 430).

17 Le culte public de la religion réformée est pour lui “chose pleine de nouvelleté, et parain-si dommageable” (Ibid.: 465).

18 En ce qui concerne le danger de la conversion du protestantisme religieux en protestation sociale, Belleforest donne des exemples pour le Midi de la France (Ibid.: 461, 505) et pour les Flandres, “païs amy de nouvelleté et changement” (Ibid.: 471, 681).

même comme sujet du prince – au dépérissement et puis à la ruine.¹⁹ La fin d'un monde unitaire, logique et en cela parfait, est pour lui un risque concret et pressant. Pour éviter la catastrophe, que serait sa désagrégation, s'impose l'anéantissement de tout élément de discorde et d'incohérence. Comme la foi est le ciment idéologique de l'État,²⁰ dont le chef est censé l'être par grâce divine,²¹ deux cultes sont inconcevables en France. Ce serait avoir deux cœurs dans un seul corps, voire une tête séparée d'une partie de ses membres: l'anarchie donc, autant dire l'autodestruction de la machine et de ses rouages. D'où l'exigence pour Belleforest de chercher dans le conformisme un remède efficace à la perte imminente. Contre tout particularisme attentatoire à la paix, le bien public se fonde à ses yeux sur l'unité de la nation derrière son souverain:²² Charles IX en l'occurrence, majeur et légitime détenteur d'un pouvoir indivis et indiscutable, quoi que puissent arguer les partisans de la monarchie élective ou constitutionnelle.²³ Devant cet homme-Dieu, qui est la source de toute noblesse, les grands sont obligés de plier la tête.²⁴ Les petits se prosterneront humblement à ses pieds, en obéissant à ses ordres du seul fait qu'il est roi.²⁵

Ainsi va le monde depuis toute antiquité, et l'on en serait encore là, d'un commun accord et pour l'intérêt général, si des esprits inquiets et trop soucieux de subtilités ne se fussent hasardés (n'importe si par zèle, curiosité ou démagogie), à éplucher les dispositions du Ciel et les lois naturelles (Ibid.: 27, 142, 612). Belleforest, qui rejette en connaissance de cause toute sorte d'innovation, voudrait à l'instant leur fermer la bouche (Ibid.: 176). Par un même souci de conservation sociale, il interdirait les places publiques aux

19 Il craint que les puissances étrangères ne profitent de la situation pour s'emparer de la France (Ibid.: 484, 510, 516, 544-45).

20 "Or, le lien propre pour telle obeissance est la religion, non diverse, mais une en mesme compaignie" (Ibid.: 606).

21 Pour lui, c'est "l'ordonnance et voulonté du Seigneur qui a fait les Rois Princes et Magistrats" (Ibid.: 201).

22 L'union du roi et de son peuple est sûrement le thème majeur de cet ouvrage. On le retrouve partout, dès l'origine de la monarchie française (Ibid.: 114-15).

23 Sur la négation historique de l'élection des rois de France, de la part de Belleforest, voir Jackson 1972, 167.

24 Il prescrit à la noblesse et aux princes de sang l'obéissance absolue envers le monarque (Belleforest 1568, 126, 187, 190, 224, 274, 605).

25 La hantise des séditions populaires, sous prétexte de la religion, est le fondement idéologique de son hostilité à l'encontre de la Réforme (Ibid.: 136, 461, 510, 528, 576, 594).

prêcheurs de tout bord, ainsi qu'il prohiberait la vente des libelles diffamatoires et d'autres aiguillons de troubles.²⁶ Comme il le sait par expérience directe, ce sont les paroles enflammées qui ont échauffé les cœurs. La foi ardente a brûlé les maisons et le feu a enveloppé la ville (Ibid.: 136, 510). La plèbe infâme, inhabile au discernement, pour avoir prêté l'oreille aux discours incendiaires, est tombée dans les pires excès, comme il lui arrive toujours quand elle sort du joug de la discipline. La sédition a généré la guerre, et les soldats ont fait le reste, les mercenaires en tête (Ibid.: 494, 524-25, 528-29, 681). Aussi la suspicion, la haine et la violence – que Belleforest condamne d'où qu'elles viennent et où qu'elles portent – sont-elles devenues les mœurs et coutumes d'une nation auparavant paisible et le spectacle uniforme d'un État venu à son terme.²⁷

Le point est capital et il mérite attention. Accusant les Huguenots d'avoir ouvert les hostilités, il n'absout pas pour autant leurs adversaires, quand ils se battent hors du cadre légal.²⁸ Et encore, s'il comble d'éloges Guise et Monluc, ce n'est pas comme chefs de bande, mais en tant que serviteurs du roi, dont la guerre est sainte car elle défend la monarchie.²⁹ Ceci revient à dire que, s'il y a eu à l'époque des guerriers de Dieu, ce dont je me permets de douter après tant de démentis contemporains,³⁰ l'auteur de la *Carlaide* ne figure à aucun

26 Non seulement il s'en prend aux "boutefeux" (Ibid.: 119, 505) et "trompettes de guerre [...] tant d'un costé que d'autre" (Ibid.: 525), mais il regrette encore qu'en son temps "le moyen de tacher le renom du plus homme de bien du monde consiste sur le point de la diversité de la religion" (Ibid.: 358). Il voue également aux gémonies les "libelles diffamatoires" écrits contre les grandes familles de la noblesse catholique et protestante (Ibid.: 569).

27 La guerre civile, avec son cortège de violences anthropologiques, "a esté un dangereux apprentissage pour chacun" (Ibid.: 514).

28 "Je ne veux tant accuser un costé, que pour cela i'excuse l'autre, et diray que les Catholiques userent un peu de trop de cruauté en plusieurs endroits, iettans dans les rivieres sans iugement ny proces, plusieurs de ces pauvres gens qu'on appelloit, ou estimoit Huguenots: et estoit telle et si aveuglée la rage du peuple qu'il ne falloit que dire c'est un Huguenot, que soudain vous ne veissiez les massacres plus cruels que ne seroient les mesmes Canibales" (Ibid.: 491). Voici des propos qui ne jureraient pas dans les *Essais* de Montaigne.

29 Si Monluc se "monstr[e] entier tout outre en la fidelité pour service de son Roy" (Ibid.: 630), François de Guise est l'étalon même du "bon et fidele serviteur du Roy" (Ibid.: 553, 555, 561, 564), si bien que son assassin est condamné à subir l'écartèlement "veu le crime qui estoit de leze maiesté, et proditoire s'estant attaqué à celuy qui representoit la maiesté du Roy" (Ibid.: 554).

30 Voir, entre autres: Benedict 2013, 122; Salmon 1987, 101.

titre dans leurs rangs. La preuve en est que, n'ayant rien à gagner des guerres de religion, il ne professe jamais une foi combattante.³¹ La paix, au contraire, et le repos public sont tout son horizon et son vœu le plus sincère:³² un irénisme convaincu qui lui enjoint de cautionner la politique de détente menée par la reine (Ibid.: 422-23, 618, 620), et qui le pousse de même à encenser la sagesse de Michel de L'Hospital.³³ Pour que la guerre cesse, et le désordre qu'elle entraîne, un compromis lui semble souhaitable. Et c'est bien la modération qu'il prône à l'encontre de la partie adverse:

Je parle icy comme politique, et comme celuy qui souhaite que l'estat public demeure en son entier, relaschant quelque chose des rigueurs des loix. Et afin qu'en voulant estre par trop severes, on ne causast un desespoir qui occasionnast la ruine non souhaitée d'aucun" (Ibid.: 481).³⁴

Certes, à côté de ces attestations de bon sens, on trouve des nombreuses marques d'intolérance, parsemées dans les *Neuf Roys Charles*: en l'espèce, des appels à durcir les dispositions limitant la liberté de culte dans les lieux publics. Nous savons également que le Commingeois désavouera bientôt la paix de Longjumeau, quitte à applaudir en 1572 aux tueries parisiennes (Simonin 1992, 100, 149-50). Mais, dans un cas comme dans l'autre, avant de conspuer le catholique intégriste, il faudra se demander s'il n'agit pas plutôt par loyalisme envers la politique du trône.³⁵ Mort en 1583, il n'y a guère moyen de

31 Il regrette la "mort de tant de grands seigneurs, de bons capitaines et excellens soldats [de] quelque camp qu'ils fussent" (Belleforest 1568, 544), survenue lors de la bataille de Dreux.

32 Convaincu que "iamais une guerre civile puisse estre autre que calamiteuse, de quelque costé que le sort de la victoire se rende favorable" (Ibid.: 479), il approuve les mesures de tolérance des Édits de Saint-Germain et d'Amboise (Ibid.: 481, 533, 565-67).

33 Du chancelier, "sage à l'esgal de la mesme sagesse" et "appellé pour le sçavoir, vertu et integrité à ceste charge", Belleforest reproduit la "harangue si saintement proposée" aux États d'Orléans (Ibid.: 427-32).

34 Je conseille au lecteur qui douterait de la religion de Belleforest en 1567 de lire tout le passage d'où cet extrait est tiré. Il approuve aussi la politique d'apaisement conduite par Charles IX à l'endroit des huguenots (Ibid.: 423, 460, 552, 620 ss., 652, 684).

35 En fait, dès septembre 1568, l'Édit de Saint-Maur abolit les accords de Longjumeau et, deux mois seulement après la signature de la paix, la couronne révoque M. de l'Hospital de sa charge (Mellet, 2006, 83).

savoir s'il aurait suivi la Ligue 'nouvelle mouture' (celle qui, après le décès du duc d'Anjou, prit la relève des Huguenots à la tête des 'malcontents') dans la sédition ouverte contre le prince et la loi. Pour s'en tenir à la Carlaide, il y a raison d'en douter, autant sur les dossiers techniques (loi salique, majorité des rois, efficacité des excommunications etc.), que sur les grands principes, au sommet desquels il place la défense de l'ordre, l'obéissance au magistrat et l'inviolabilité de la personne du roi.³⁶ Sans évoquer la fameuse fièvre eschatologique – qu'il remplace par une vague angoisse sur la suite du règne (Belleforest 1568, Aiiij v^o, 683-684) –, un abîme sépare l'aède des Charles de la Ligue populaire dressant des barricades pour chasser son roi.³⁷ Entre autres, parce que lui, comme il ne cesse de le redire, exècre sur tous les factieux et la canaille. Et encore, autant est-il perspicace sur les mobiles des guerres – espoir de gain, convoitise de pouvoir, nécessité alimentaire ou soif de vengeance –³⁸ autant est-il clairvoyant sur leur issue prosaïque et démystifiante. Avant même les pirouettes clownesques des années 90, il pressent l'insuffisance de la religion à surmonter les antagonismes qui divisent les partis confessionnels en leur sein même.³⁹ Il annonce aussi les choix collectifs des élites sociales qui, devant la menace du peuple en armes, feront appel au glaive du roi, pour la sauvegarde de leurs vies et la protection de leurs biens. Mieux vaut l'inconscience et la servitude que de succomber à la liberté.⁴⁰ le mot de passe de l'absolutisme est déjà le crédo de l'auteur des *Neuf*

36 Il juge "impitoyables et desnaturez, ceux qui se plaisent en la defaictte de ceux que Dieu a contituez ministres de sa iustice" (Belleforest 1568, 28).

37 Sur le caractère démo-populaire de la dictature des Seize, voir: Jouanna 1977, 186-87; Weill 1892, 222.

38 Belleforest indique deux causes principales pour les guerres en cours: l'ambition des grands (Belleforest 1568, 461, 483, 505, 655-56) et l'espoir de profit (Ibid.: 482, 505, 552, 679). La frustration des combattants après la fin des guerres d'Italie, l'arrêt des carrières dans l'administration royale et, plus généralement, le blocage social qui intéresse la France dans la seconde moitié du siècle sont, pour A. Jouanna, la toile de fond des guerres de religion (Jouanna 2016, 329).

39 Longtemps avant la désagrégation sociale des partis confessionnels, Belleforest dénonce ceux qui, "faschez de ne rien profiter en ceste querelle, se sont attaquez contre ceux de leur secte mesme, tant ils sont chatouilleux, et ont l'esprit ne pouvans pas vivre en repos" (Belleforest 1568, 552).

40 Belleforest, ennemi juré d'"une trop licentieuse liberté" (Ibid.: 509), se déclare "content d'avertir le lecteur de penser que mal-heur est advenu à nostre France par ceste esclave liberté de conscience" (Ibid.: 471).

Rois Charles, qui ne saurait concevoir deux soleils dans le même ciel (Ibid.: 57, 75, 198), mais tout au plus un soleil et une lune – entendez le roi et le pape – chacun éclairant une partie différente de la terre.

Avant-coureur de la grande fermeture, il préconise une solution politique à la crise religieuse: cette sacralisation de la personne du roi (Ibid.: 224, 226, 384, 462)⁴¹ que le double régicide rendra bientôt nécessaire et urgente. La conversion massive des monarchomaques en ‘monarcholâtres’, à laquelle on assistera dès la fin des guerres, témoigne du bien-fondé des intuitions de Belleforest. Ceux qui attendaient la récompense céleste la recevront sous forme de pensions, le Verbe se fera monnaie et il sera la lumière des hommes. La doctrine nous enseigne qu’entre les extrêmes du catholicisme du cœur et de la laïcité de la République, il y a un terme moyen – la religion d’État – par lequel force est de passer. De ce culte immanent de la loi incarnée, les triomphes s’apprêtent sous le manteau des Charles. Et ce, pour que tous, le moment venu, deviennent les croyants de la foi nouvelle. Voici, à mon sens, le propre “but de ceste histoire” (Ibid.: Aiiij v^o), son mérite éclatant, son plus haut intérêt.

41 À souligner que, chez lui, la vénération de la personne du roi concerne aussi des monarques musulmans, comme Mehmet II (Ibid.: 341) et Soliman I^{er} (Ibid.: p. 666).

Bibliographie

Belleforest, François de. 1568. *L'Histoire des Neuf Roys Charles de France*. Paris: P. L'Huillier.

Benedict, Philip. 2013. "Shaping the Memory of the French Wars on Religion. The First Centuries". In *Memory before Modernity*, edited by Erika Kuijpers et al., 112-25. Leiden: Brill.

Fossier, François. 1985. "À propos du titre d'historiographe sous l'Ancien Régime", *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 32, no. 3: 361-417.

Huppert, Georges. 1973. *L'Idée de l'histoire parfaite*. Translated by Françoise et Paulette Braudel. Paris: Flammarion.

Jackson, Richard A. 1972. "Elective Kingship and Consensus Populi in Sixteenth-Century France", *The Journal of Modern History* 44, no. 2: 155-71.

Jouanna, Arlette. 1977. *L'Ordre social. Mythe et hiérarchies dans la France du XVI^e siècle*. Paris: Hachette.

Jouanna, Arlette. 1989. *Le Devoir de révolte. La noblesse française et la gestation de l'État moderne (1559-1661)*. Paris: Fayard.

Jouanna, Arlette. 2013. *Le Pouvoir absolu. Naissance de l'imaginaire politique de la royauté*. Paris: Gallimard.

Jouanna, Arlette. 2016. *La France du XVI^e siècle (1483-1598)*. Paris: PUF.

Lestringant, Frank. 1568. "Célébration du prince et renouvellement du genre historique: l'Histoire des Neuf Roys Charles de France de François Belleforest". In *Discours politique et genres littéraires: 16^e-17^e siècles*, 2009. Edited by Sabine Gruffat and Olivier Leplatre, 145-70. Genève: Droz.

Mellet, Paul Alexis. 2006. "Nouveaux espaces et autres temps: le problème de la Saint-Barthélemy et l'horizon européen des Monarchomaques". In *Et de sa bouche sortait un glaive. Les Monarchomaques au XVI^e siècle*, edited by Idem, 79-99. Genève: Droz.

A. Parrow, Kathleen. 1993. "From Defense to Resistance: Justification of Violence during the French Wars of Religion", *Transactions of the American Philosophical Society* 83, no. 6: 1-79.

Salmon, John H. M. 1987. *Renaissance and Revolt. Essays in the Intellectual and Social History of Early Modern France*. Cambridge: Cambridge UP.

Simonin, Michel. 1992. *Vivre de sa plume au XVI^e siècle ou la carrière de François de Belleforest*. Genève: Droz.

Weill, Georges. 1892. *Les Théories sur le pouvoir royal pendant les guerres de religion*. Paris: Hachette.

Valerio Cordiner is associate professor of French Literature and Culture at the University of Rome “La Sapienza” and member of the research centre CÉRÉDI. A specialist of the short narrative genre in the second half of the 16th Century, he has also conducted research on the realist novel of the 19th Century and on contemporary fiction.

